



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

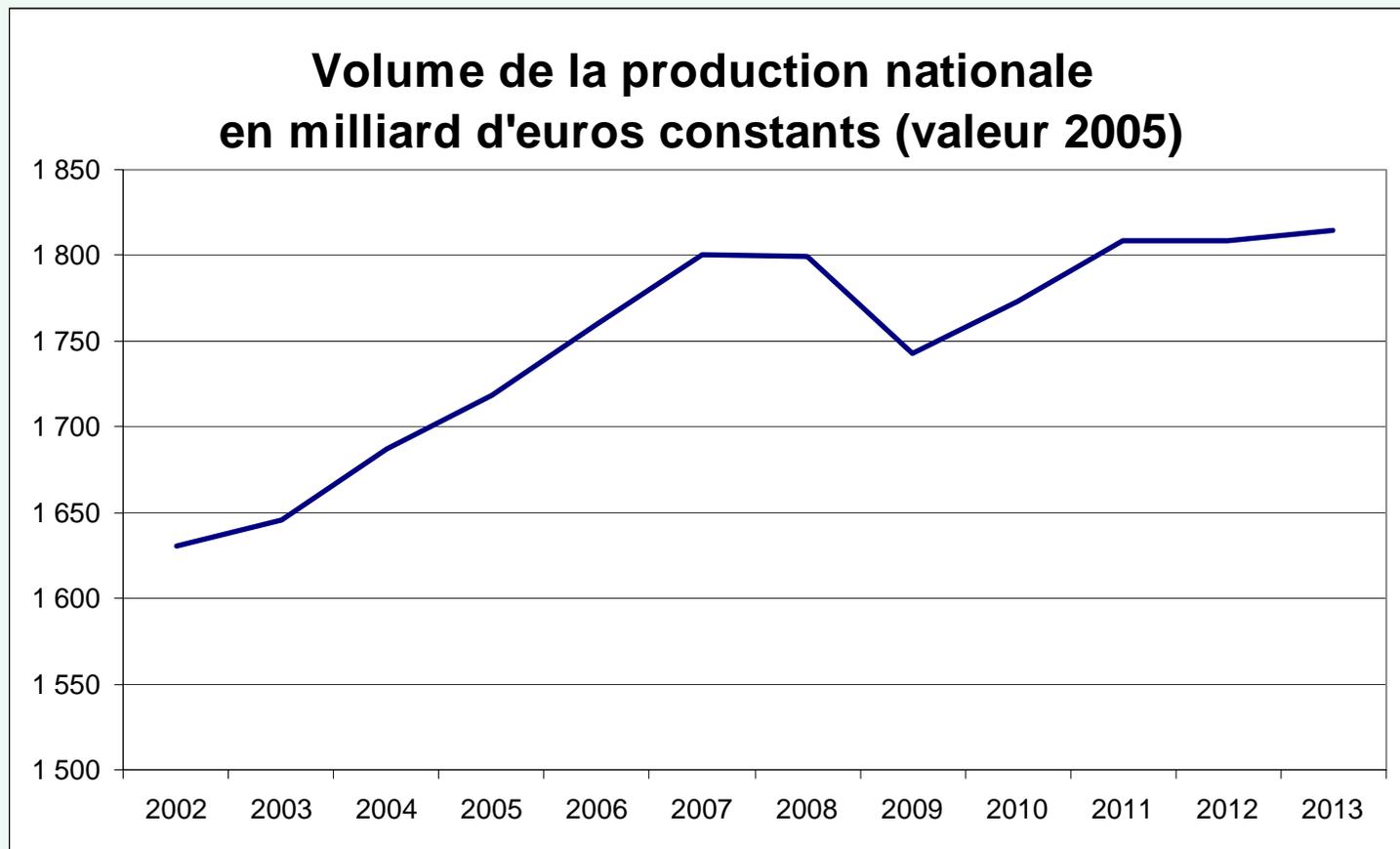
PRÉFET
DE LA DORDOGNE

PACTE
DE
RESPONSABILITÉ
ET DE
SOLIDARITÉ

**POUR L'EMPLOI
ET LE POUVOIR D'ACHAT!**

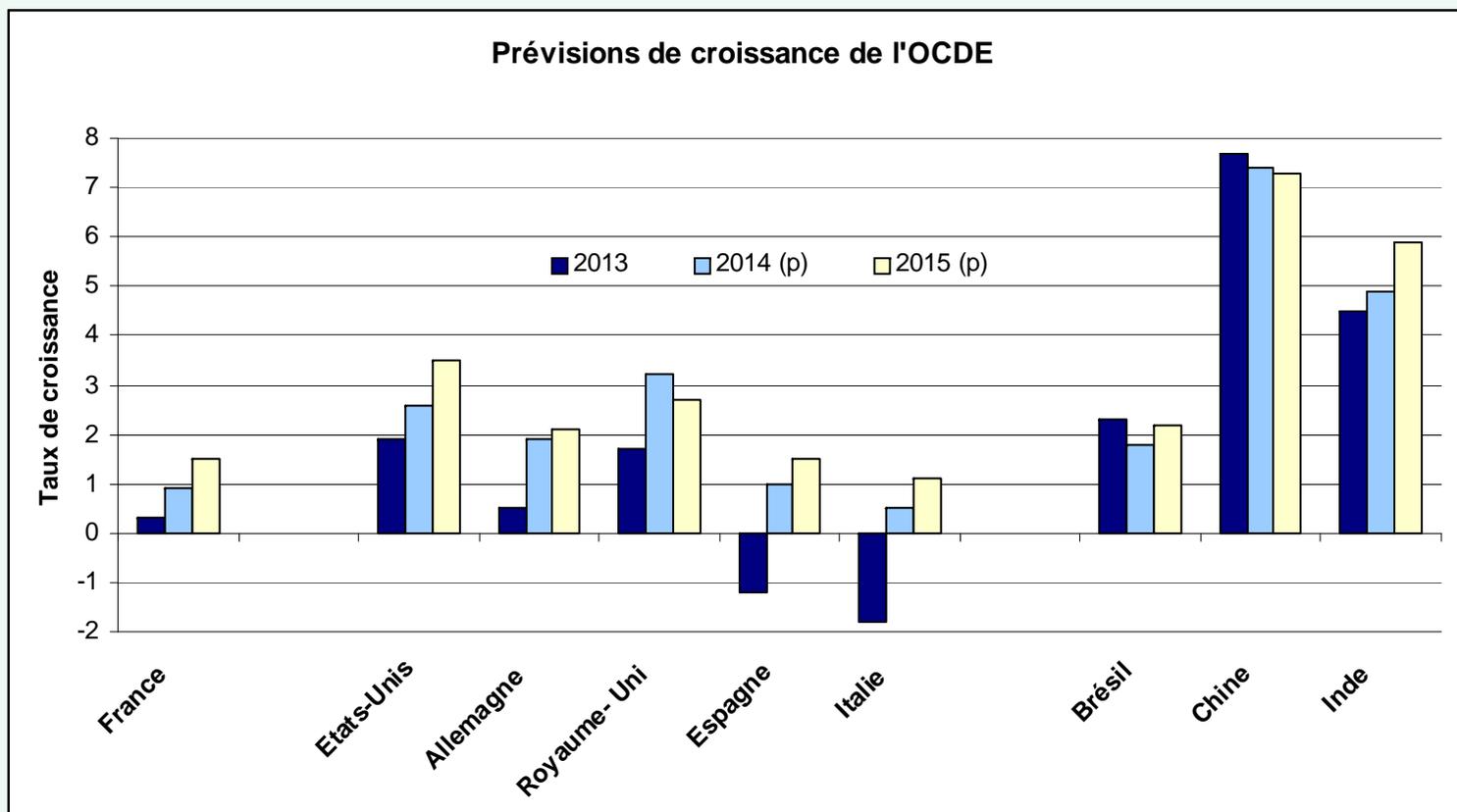
DORDOGNE
Juin 2014

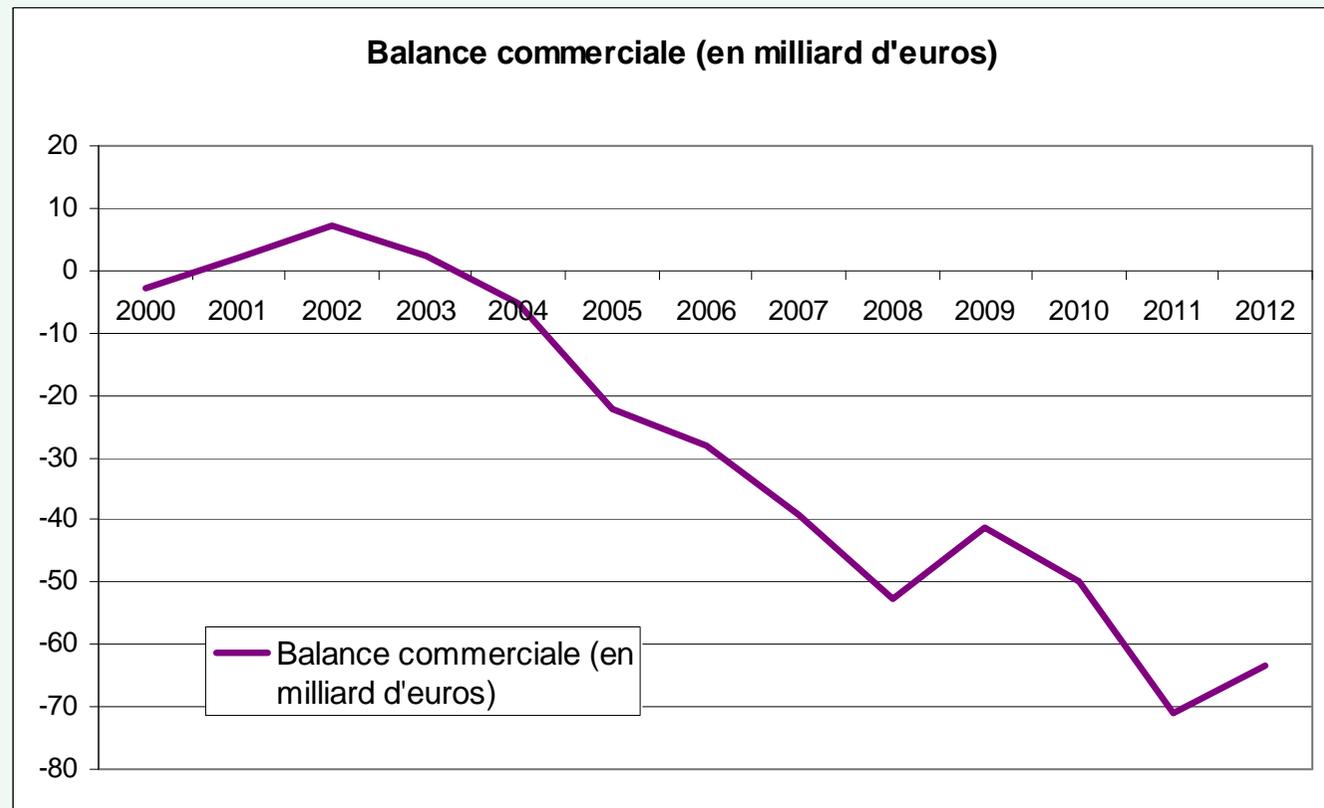
- ❖ **Un moment décisif pour l'économie de notre pays**
- ❖ Pour les entreprises, pour l'emploi
- ❖ Pour les salariés et les ménages



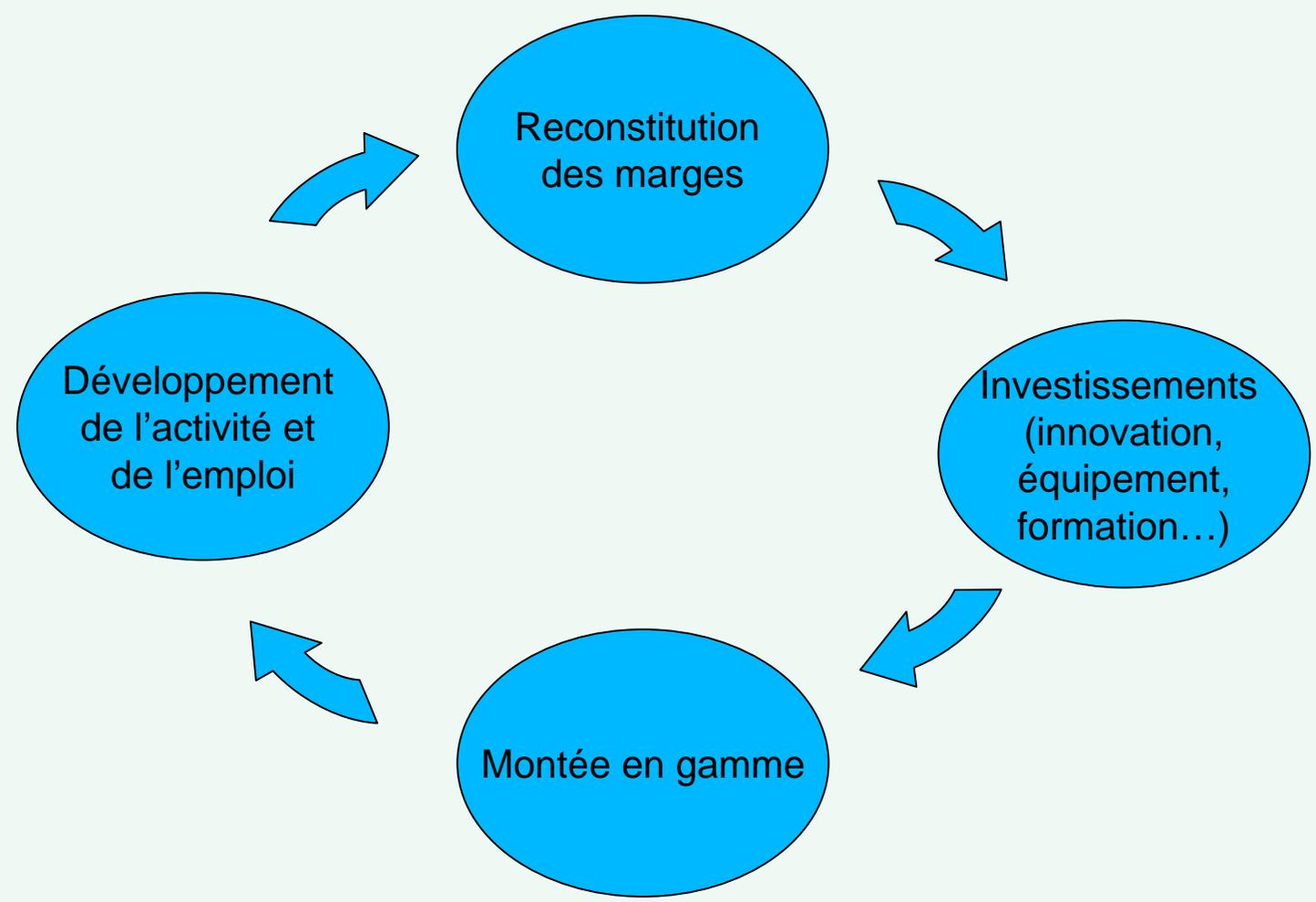
Les économies développées repartent

Les pays émergents restent dynamiques





Pour être au rendez-vous, la France doit retrouver sa compétitivité,
affaiblie depuis une dizaine d'années



- ❖ *Reconstituer les marges des entreprises en faveur de l'investissement et de l'emploi*
 - ❖ *Réduire le coût du travail*
 - ❖ *Alléger la pression fiscale*

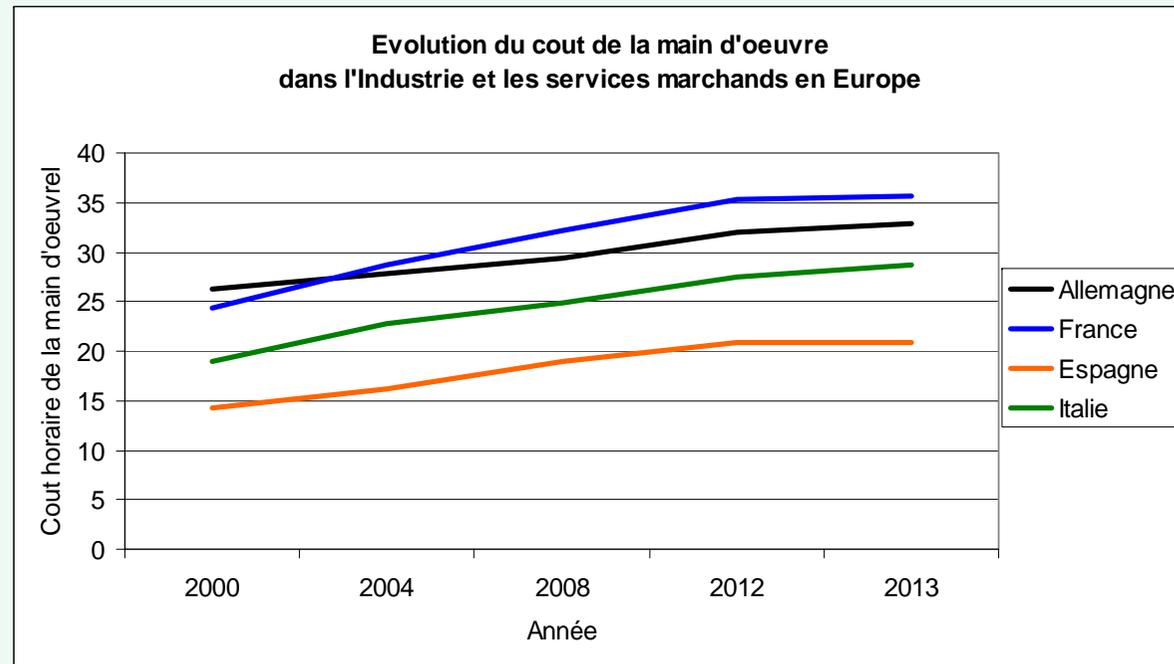
- ❖ *Améliorer l'action publique au service des entreprises pour favoriser le rebond*

- ❖ *Renforcer le pouvoir d'achat des salariés modestes*
 - ❖ *Réduire les cotisations salariales*
 - ❖ *Diminuer leur imposition*

- ❖ Un moment décisif pour l'économie de notre pays
- ❖ **Pour les entreprises, pour l'emploi**
- ❖ Pour les salariés et les ménages

Principaux coûts:

- ❖ Travail
- ❖ Financement
- ❖ Énergie
- ❖ Approvisionnement
- ❖ ...



La masse salariale représente 60% de la valeur ajoutée et grâce au CICE, on observe déjà un resserrement de l'écart avec l'Allemagne et l'Italie



30 milliards d'euros mobilisés pour réduire le coût du travail



PRÉFET
DE LA DORDOGNE

- ❖ *Confirmation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi*

20 milliards d'euros
Salaires jusqu'à 2,5 SMIC

- ❖ *Diminution des charges sur les salaires inférieurs à 1,6 SMIC pour atteindre « zéro charges » au niveau du SMIC*

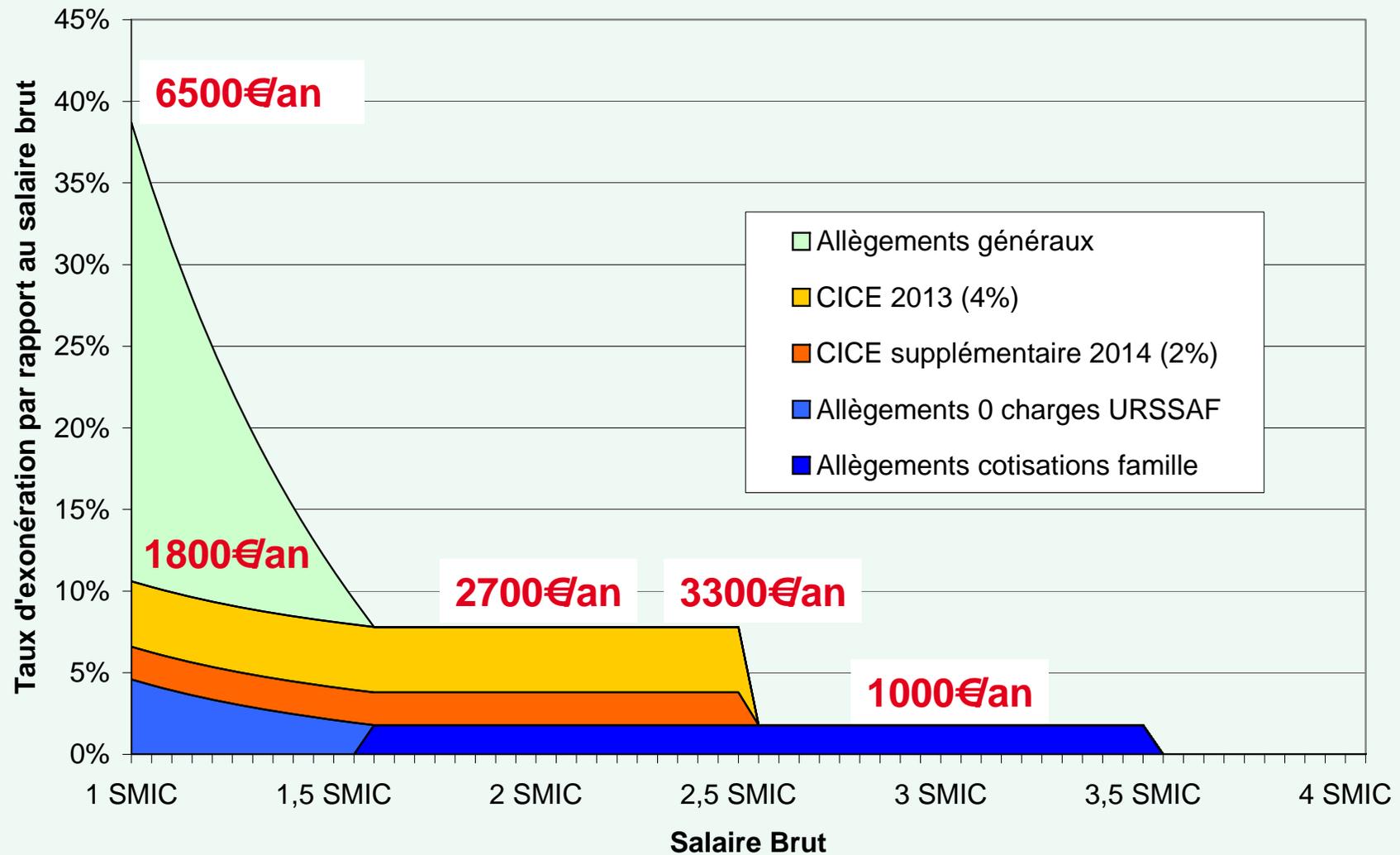
4,5 milliards d'euros
Au 1^{er} janvier 2015

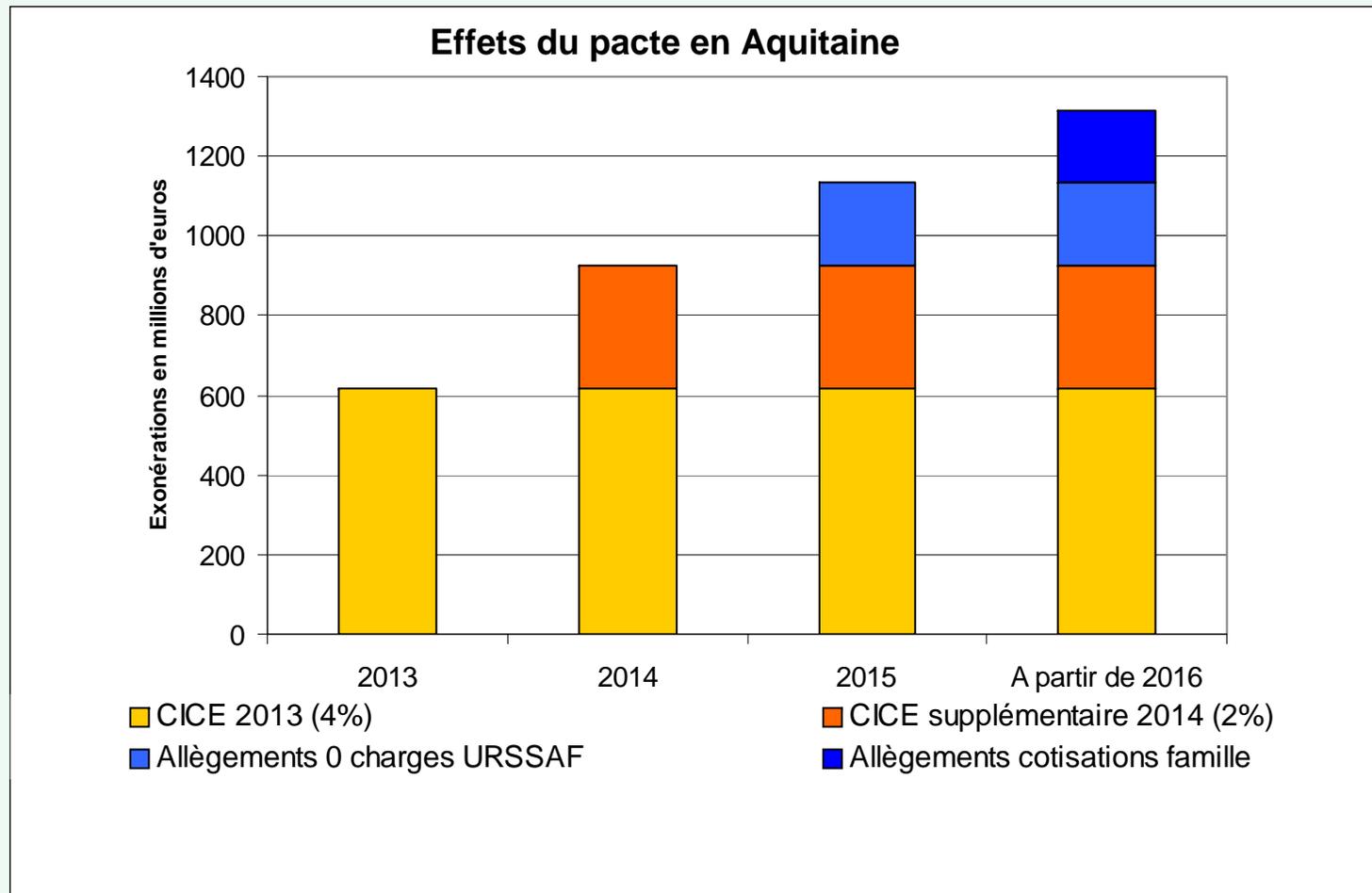
- ❖ *Réduction des cotisations familiales sur les salaires de 1,6 à 3,5 SMIC*

4,5 milliards d'euros
Au 1^{er} janvier 2016

- ❖ *Réduction des cotisations familiales pour les indépendants*

1 milliard d'euros
Au 1^{er} janvier 2016

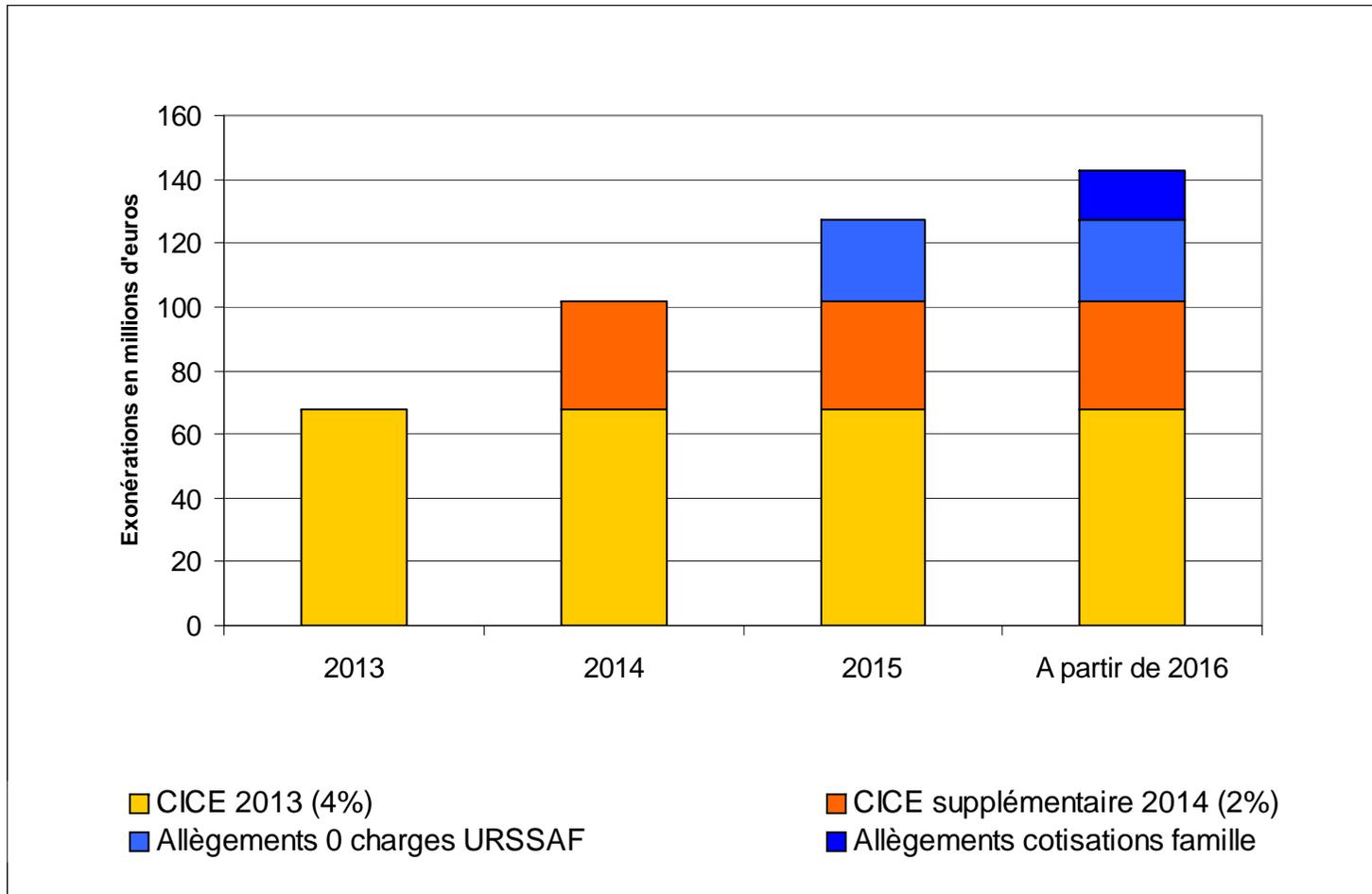




Plus de 140 millions d'euros d'exonération sur les salaires versés en Dordogne



PRÉFET
DE LA DORDOGNE



Diapositive 13

M1

MONTAGUTFR; 02/07/2014

Architecture du contrat de génération

- ❖ **une aide 4000 € par an pendant 3 ans**
Pour le recrutement d'un jeune de moins de 26 ans en CDI, et le maintien en emploi d'un sénior de 57 ans et + dans les entreprises de moins de 300 salariés. Le dispositif est mobilisable pour recruter un apprenti en fin de formation,
- ❖ **une invitation à la négociation d'accord collectif**
pour les entreprises de 50 à 299 salariés non couvertes par un accord de branche – obligation pour les entreprises de 300 salariés et + de déposer leur accord
- ❖ **un dispositif d'appui conseil Contrat de Génération**
une aide aux entreprises de moins de 300 salariés de 12 500 € maxi pour la prise en charge à 50 % du recours à un consultant dans leur démarche de diagnostic et de négociation

- ❖ Les partenaires sociaux en première ligne pour la mise en œuvre de ces engagements
- ❖ Dans les branches : négociations dès maintenant avec, à la clé, des objectifs quantitatifs et qualitatifs de créations d'emplois et de formation des jeunes
- ❖ Au niveau national : la Grande Conférence sociale les 7 et 8 juillet prochains, l'occasion d'une première « réunion de chantier »

- ❖ *L'utilisation des marges générées par ces exonérations et le crédit d'impôt est libre à l'exclusion de l'augmentation de la rémunération des dirigeants et du versement de dividendes.*
- ❖ *L'entreprise communique aux représentants du personnel l'utilisation qui est fait de ces fonds en faveur de l'investissement et de l'emploi*
- ❖ *Cette communication peut être l'occasion de nourrir le dialogue social et de mettre en lumière les investissements engagés par l'entreprise*

- ❖ *Suppression de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés*
6 milliards d'euros
dont 1 milliard d'euros dès 2015
- ❖ *Suppression de la Contribution Exceptionnelle sur l'Impôt sur les sociétés*
2,5 milliards d'euros
En 2016
- ❖ *Diminution du taux de l'impôt sur les sociétés*
Passage de 33% à 28%
D'ici 2020
- ❖ *Suppression de taxes à faibles rendements*

Au total: 10 milliards d'euros d'ici 2017

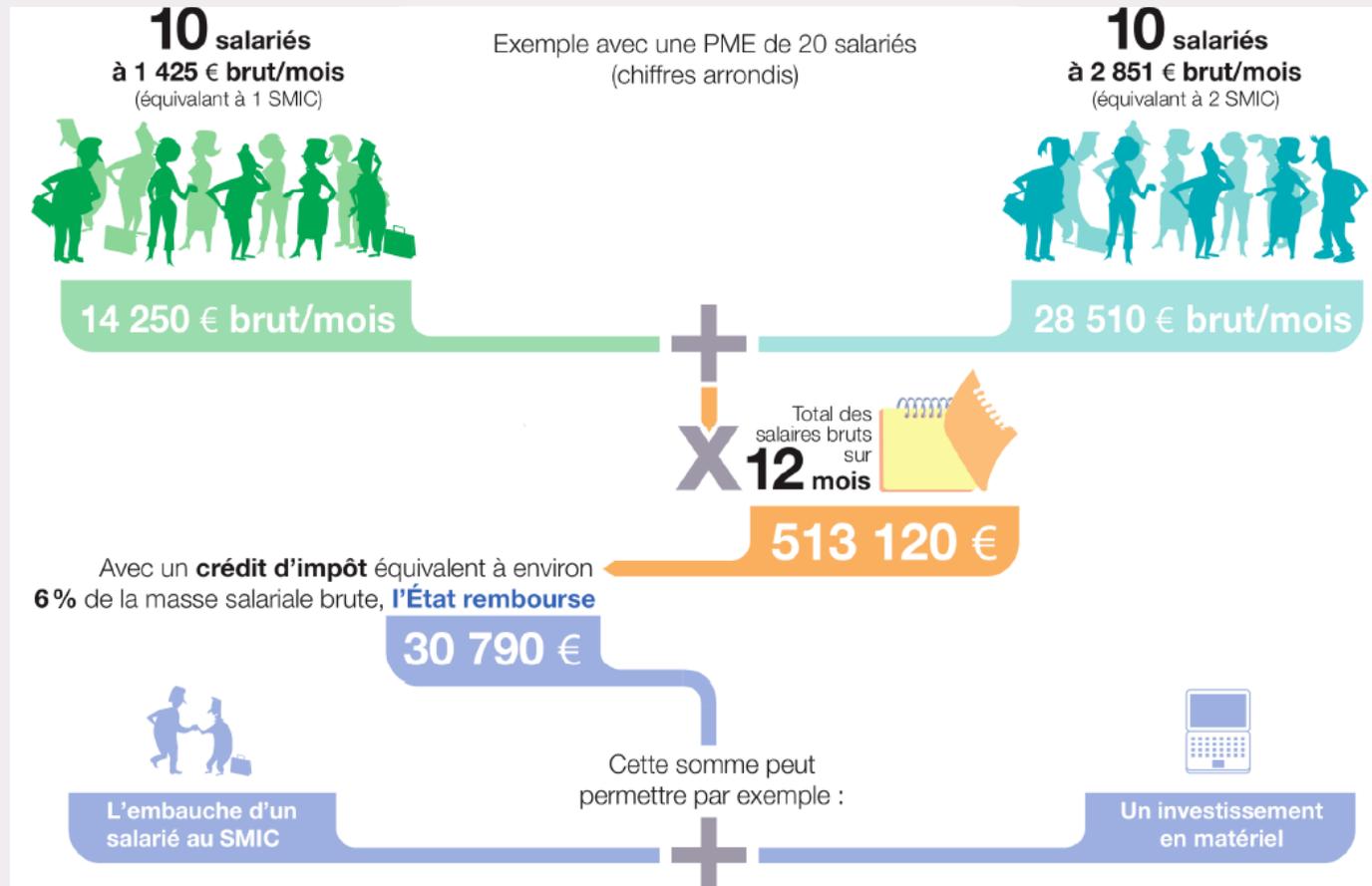
Crédit d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'emploi (CICE)



Le CICE = ses enjeux

- ↳ **Une aide aux entreprises**
- ↳ **Pour favoriser la croissance, la compétitivité, l'emploi**
- ↳ **Par des dépenses d'investissement, de recherche, de formation, de recrutement, ...**
- ↳ **Sans contrôle par la DGFIP de son utilisation**

Le CICE = son principe



Le CICE = ses bénéficiaires

- ↳ Toute entreprise imposée à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu d'après son bénéfice réel**
- ↳ Sur la base des salaires versés dans l'année et qui n'excèdent pas 2,5 fois le SMIC**
- ↳ Au taux de 4% en 2013, puis 6% à compter de 2014**
- ↳ En souscrivant une déclaration spécifique 2079**

Le CICE = son utilisation

↳ Préfinancement du CICE 2014

Au 30 Avril 2014 : 214 demandes en Aquitaine pour 10 189 013 €

Dont 35 demandes en DORDOGNE pour 1 648 506 € , toutes préfinancées par OSEO (préfinancement CICE 2013 : 76 demandes pour 3 045 202)

↳ Imputation du CICE 2013 : 5 228 391 € au 10/06/2014

↳ Restitution du CICE 2013

⇒ lors du dépôt de la demande (2079 ou 2573) pour les sociétés à l'IS ; au 10/06/2014, 1 123 demandes traitées pour un montant de 5 739 188 € restituées

⇒ lors de l'émission de l'avis d'imposition pour les entreprises à l'IR.

Le CICE = sa restitution aux sociétés à l'IS

↳ **Mobilisation des SIE pour une restitution diligente**

↳ **Grâce à une vérification simplifiée**

⇒ **de la qualité d'entreprise éligible à la restitution**

⇒ **de la cohérence avec les données sociales déclarées**

⇒ **du calcul du crédit restituable**

↳ **Sous condition du bon complètement de la demande (2079 ou 2573)**

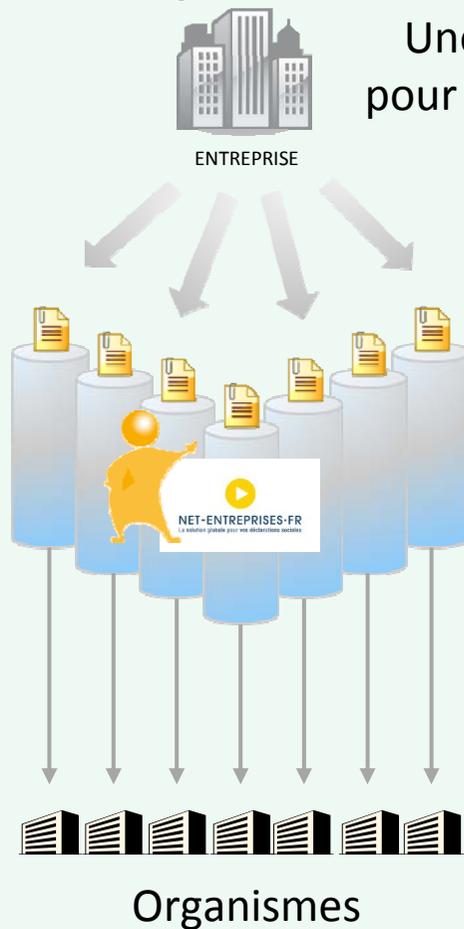
- ❖ Une démarche impliquant des entrepreneurs et l'administration est en cours pour identifier des leviers de simplification. Celle-ci est pilotée par un chef d'entreprise, Guillaume Poitrinal, et un député, Thierry Mandon.
- ❖ L'enjeu est clairement de lever les freins inutiles au respect de la réglementation. Il ne s'agit pas de déréglementer mais de simplifier la loi et ses modalités d'implications pour qu'elle soit pleinement applicable.
- ❖ Le conseil appelle tous les acteurs socio-économiques à identifier les exemples concrets où une simplification serait nécessaire sur faire-simple.gouv.fr
- ❖ Des mesures concrètes sont mises en œuvre ou expérimentées comme le certificat de projet dans notre région.

- ❖ Un changement de mode de relation:
 - ❖ « Le silence de l'administration vaut acceptation »
 - ❖ « La confiance a priori »
 - ❖ « Certificat de Projet »

- ❖ Des simplifications concrètes sont en cours
 - Sur des dispositifs et des régimes:**
 - ❖ Unifier et simplifier les dispositifs de chômage partiel
 - ❖ Simplifier et harmoniser les régimes juridiques, fiscaux et sociaux des entreprises individuelles et des très petites entreprises (TPE)
 - Sur des démarches:**
 - ❖ Simplifier l'autorisation permettant aux apprentis de travailler sur les machines dites « dangereuses »
 - ❖ Mettre en œuvre la déclaration sociale nominative
 - En faveur de la dématérialisation:**
 - ❖ Déclarer en ligne sa rupture conventionnelle
 - ❖ Développer le recours à la lettre recommandée électronique

Simplification: l'exemple de la Déclaration Sociale Nominative

Aujourd'hui



Une seule déclaration
pour les remplacer toutes

Demain



L'entreprise est
connue une fois et
fait une seule
démarche

Les avantages de la DSN

- ▶ La DSN est un processus de transmission de données rationalisé et sécurisé.
- ▶ Une transmission unique des données sociales. Le nombre de données collectées est réduit.
- ▶ Les processus rendus plus linéaires permettront d'enregistrer des gains dans l'organisation du travail des entreprises.

Pré-requis

Disposer d'un logiciel de paie compatible

Le calendrier de la DSN

2013

Des **entreprises pilotes** intègrent le dispositif DSN : remplacement de 4 déclarations (EMMO, DMMO, AE, DSII)

2014

Augmentation progressive du nombre d'entreprises.
Remplacement de la **DUCS Urssaf** par la DSN.(décalage 2015)

2016

Généralisation à l'essentiel des déclarations sociales et **à toutes les entreprises.**

Un site internet mis à la disposition de tous : DSN-info.fr



Réunion d'information le vendredi 20 juin 2014

8h30 à Régaz, place ravezies

33300 Bordeaux

Inscription sur www.aquitaine-net-entreprises.fr

- ❖ Le certificat de projet vise à donner une plus grande visibilité aux porteurs de projets sur les procédures auxquelles leurs projets vont être soumis et sur les délais d'instruction
- ❖ Délivré par le Préfet de département, il comporte un engagement sur
 - ❖ tous les régimes et les procédures dont le projet relève, y compris ceux qui ne sont pas de sa responsabilité et quels que soient les codes qui les régissent
 - ❖ les délais de chacune des étapes des procédures relevant de la compétence du préfet de département
- ❖ Il permet également de figer les règles de droit applicables au projet pendant une durée de dix-huit mois (avec une possibilité de prorogation de six mois)
- ❖ Il est expérimenté pour trois ans dans quatre régions : Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne et Franche-Comté

Tout porteur de projet peut demander, grâce à un dossier de demande simple, un certificat de projet :

- ❖ Pour un projet destiné à l'accueil d'une ou plusieurs entreprises
- ❖ Ou pour un projet d'implantation d'une ICPE

Le préfet de département pourra délivrer le certificat si ce projet doit faire l'objet d'une procédure qu'il délivre au titre du code de l'urbanisme, du code de l'environnement ou du code forestier

Il n'y a aucune autre restriction d'accès au dispositif liée:

- ❖ **Au montant d'investissement**
- ❖ **A la nature juridique du porteur de projet**

Seule la finalité et la complexité administrative du projet sont pris en compte.



Les services de l'Etat à votre disposition pour vous accompagner



PRÉFET
DE LA DORDOGNE

- ❖ La Préfecture et la Sous-Préfecture
- ❖ L'unité territoriale de la DIRECCTE pour tous les sujets liés au développement économique et à l'emploi (innovation, formation, dialogue social...)
- ❖ Le Référent Unique pour les Investissements pour les projets d'investissements
Thomas METIVIER, investissements-aquitaine@direccte.gouv.fr
- ❖ Le Commissaire au Redressement Productif pour toutes les difficultés
Serge LHERMITTE, redressementproductif-aquitaine@direccte.gouv.fr

- ❖ Un moment décisif pour l'économie de notre pays
- ❖ Pour les entreprises, pour l'emploi
- ❖ **Pour les salariés et les ménages**

1. Augmenter les salaires

- ❖ Plus d'1 salarié sur 3 verra son salaire augmenter
 - ❖ Baisse des cotisations salariales au 1^{er} janvier 2015
 - ❖ Tous ceux qui touchent moins de 1 500 € nets/mois seront concernés

- ❖ Pour un salarié payé au Smic :
 - ❖ Cela représente environ 500 € nets supplémentaires/an
 - ❖ C'est presque la moitié d'un 13e mois

- ❖ 3 millions de ménages verront leur impôt baisser
 - ❖ Parmi eux, 1,8 million de ménages seront exonérés de l'impôt sur le revenu
 - ❖ Cela concerne les ménages gagnant à deux moins de 2 400 € nets/mois
 - ❖ Dès septembre 2014, sur l'impôt 2013



2. Réduire les impôts des ménages modestes



Un salarié célibataire
payé au SMIC

verra son impôt
totalement annulé.



Un couple de salariés
payés au SMIC

travaillant chacun douze
heures supplémentaires
par mois verra son impôt
annulé alors qu'il est
actuellement d'environ
350 €.



Un couple de
retraités

percevant chacun une
pension de 1 200 € verra
son impôt passer
d'environ 1 000 € à
environ 300 €.

- ❖ Revalorisation des petites retraites pour les 6,5 millions de retraités qui touchent moins de 1 200 €
- ❖ Nouvelle revalorisation du RSA de 2 % en septembre 2014
- ❖ Revalorisations au 1^{er} avril 2014 :
 - ❖ Pour les parents isolés : de l'allocation de soutien familial (+ 60 €/an environ)
 - ❖ Pour les familles nombreuses : du complément familial (+ 216 €/an environ)

- ❖ L'encadrement des loyers, mais aussi des frais d'agence, des frais de banque, des tarifs d'auto-écoles...
- ❖ L'allocation de rentrée scolaire : + 75 €/enfant (+ 25 %)
- ❖ Bourses étudiantes revalorisées : + 800 € pour les étudiants les plus modestes
- ❖ Prix du gaz et de l'électricité : tarifs sociaux étendus à 8 millions de Français



PRÉFET
DE LA DORDOGNE

PACTE
DE
RESPONSABILITÉ
ET DE
SOLIDARITÉ

**POUR L'EMPLOI
ET LE POUVOIR D'ACHAT!**

DORDOGNE
Juin 2014

Annexes

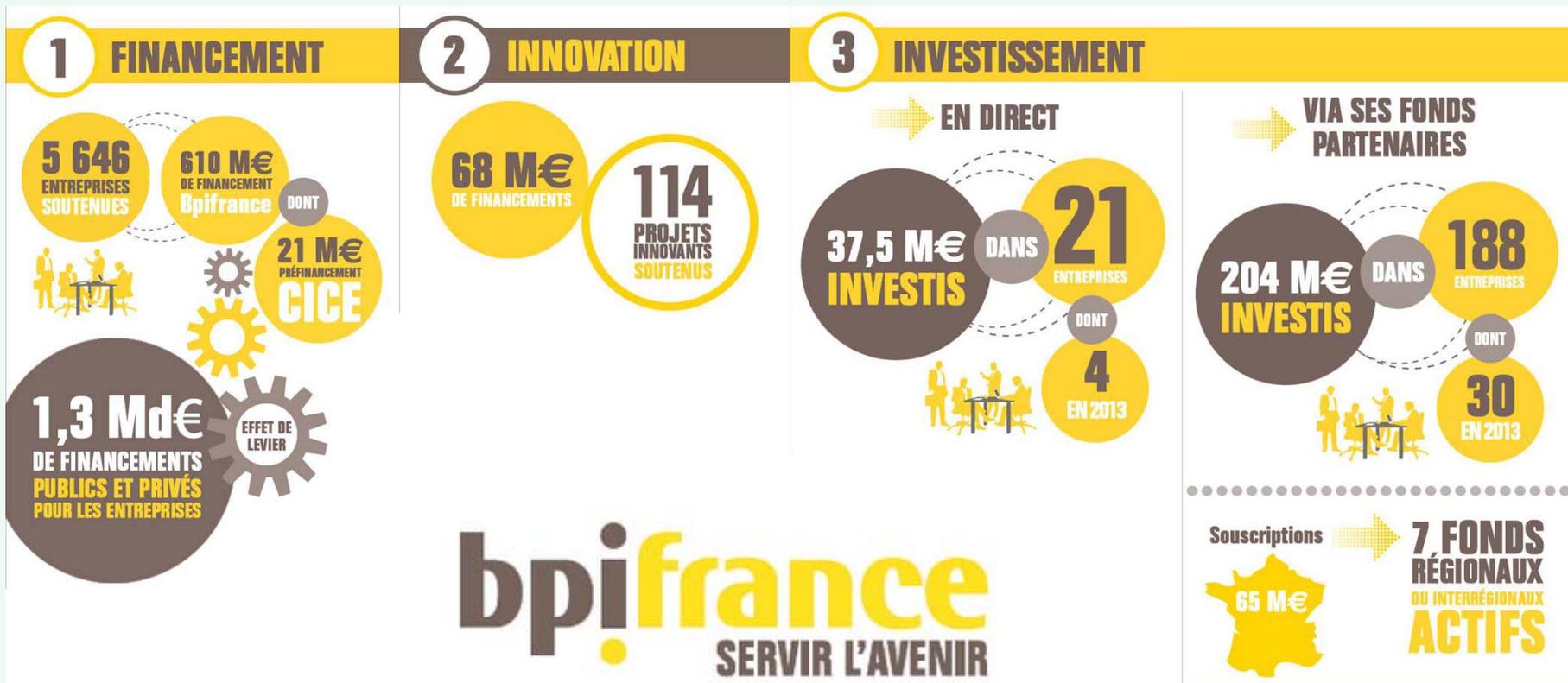
- ❖ *Un outil largement mobilisé par les PME de la région: près de 500 entreprises et plus de 50 M€ de crédit d'impôt*
- ❖ *Un montant au bénéfice des entreprises de la région sûrement plus proche de 150 M€ grâce aux grandes entreprises car la région représente 3,2% des dépenses de R&D des entreprises*
- ❖ *Le taux du crédit d'impôt accordé aux entreprises est de :*
 - ❖ *30% des dépenses éligibles pour une première tranche jusqu'à 100 M€ ;*
 - ❖ *5% des dépenses éligibles au-delà de ce seuil de 100 M€*
- ❖ *Un enjeu de sécurité pour les entreprises:*
 - ❖ *Possibilité de rescrit fiscal*
 - ❖ *Travail sur un label et une responsabilisation des cabinets de conseil « CIR » piloté par la Médiation Interentreprises qui a identifié des abus*



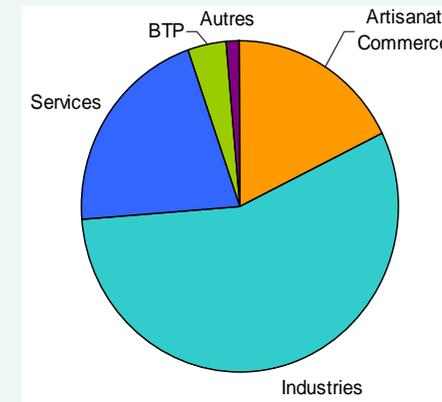
- ❖ Un dispositif ciblé exclusivement sur les PME permettant de soutenir la conception et la pré-production de nouveaux produits, au-delà de la phase de R&D, s'ils se distinguent de ceux existants sur le marché par des performances supérieures (techniques, ergonomiques, fonctionnalités, éco-conception...)
- ❖ 20 % des dépenses d'innovation technologique ou non technologique, y compris les dépenses de design, dépenses de conception de prototypes et installations pilotes, dans la limite d'un plafond de 400 000 euros de dépenses éligibles par entreprise
- ❖ Un dispositif de rescrit a posteriori adapté au fonctionnement des démarches d'innovation dans les entreprises a été mis en place en particulier pour valider l'aspect innovant d'un produit. La DRFiP s'appuiera sur la DIRECCTE qui peut être sollicitée également par les entreprises.

bpifrance
SERVIR L'AVENIR





- ❖ Pour coordonner la mobilisation des pouvoirs publics en appui de **toute entreprise** devant faire face à des « **difficultés** » quelles qu'elles soient
- ❖ S'appuie sur l'ensemble des acteurs régionaux



+ de 285 structures



+ de 21 000 emplois



Une action locale ayant redonné une visibilité de long terme à plus de **6500 emplois**

- ❖ Renouer le dialogue et la confiance entre les partenaires prend du temps
- ❖ Anticiper pour sortir de l'urgence :
 1. Rôle d'alerte de tous les acteurs : une responsabilité partagée
 2. Développer des détections « actives »
- ❖ Convaincre les entreprises de l'intérêt de solliciter un appui externe

